

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
106, rue Pierre Corneille
69419 Lyon Cedex 03

Caluire, le 5 juillet 2019

Monsieur le Préfet,

Nous avons eu connaissance de la circulaire qui vous a été adressée par le Premier Ministre, le 12 juin 2019, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat. Il vous est demandé de transmettre, d'ici à la fin du mois d'octobre, une proposition d'organisation des services de l'Etat en réponse aux orientations choisies par le gouvernement.

Comme vous le savez, la co-construction, promue par la charte des engagements réciproques signée en février 2014 par l'Etat, les réseaux de collectivités et Le Mouvement associatif, nécessite de disposer d'un réseau d'interlocuteurs qualifiés et compétents au niveau territorial. Il est essentiel pour nous, associations, que l'Etat déconcentré continue de jouer pleinement son rôle en complémentarité des collectivités. La revue des compétences et la nouvelle organisation proposées, tant d'un point de vue transversal sur la vie associative que sectoriel, ne seront pas neutres sur la capacité des associations à agir pour plus de cohésion et de solidarité dans les territoires.

Afin de permettre aux associations du territoire de contribuer à la réflexion sur la proposition d'organisation, nous vous proposons de coorganiser avec vous un temps d'échange réunissant l'ensemble des têtes de réseau associatives. Il s'agit de nous permettre de mieux appréhender et anticiper les enjeux de la réforme, ainsi que de partager notre expertise d'usage, en qualité de contributeurs actifs à l'action publique.

Nous nous tenons à votre disposition et à celles de vos services pour échanger sur les modalités d'organisation de cette initiative que, vous l'aurez compris, nous appelons de nos vœux. Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre haute considération.

Sylvie RIVOL,
Présidente du Mouvement
associatif Auvergne-Rhône-Alpes